



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2022-036

Nombre de conseillers
en exercice 19
Présents 14
Votants 18

L'an deux mille vingt deux,
le quatre du mois de juillet,
le Conseil Municipal de la commune de SAINT- LAURENT- sur -SAÔNE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de Saint-Laurent-
sur-Saône, sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2022

Présents : M. DOUSSOT, Maire ; MM. SAUVAGEON, MARTINEZ, BURTIN, Mesdames GAULTHER et MELLAC, Adjointes ; Mmes COTTIN, FLORE, GERTRUDES, PERCHE, et MM. BARBOSA, BRESSION, CHAMBARD (arrivé à 19h05), MACQUET (arrivé à 19h15), Conseillers Municipaux.

Excusés : Madame Aline CAO-BROWN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Patricia GERTRUDES, Conseillère Municipale ; Madame Myriam CAÏCEDO, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint ; Madame Florence CHEVAUCHET, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint ; Monsieur Emmanuel GARCIA-PIQUERAS, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale ; Monsieur Jean CHAREYRE, Conseiller Municipal.

OBJET :

UTILISATION TERRAIN JEU DE BOULES SITUÉ RUE DE LA POSTE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la possibilité de signer une convention d'utilisation pour le jeu de boules
situé rue de la Poste avec le restaurant El Mansour,

Considérant la nécessité de laisser le jeu de boules en question accessible à tous et de
s'assurer de son bon entretien,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de laisser le jeu de boules situé rue de la Poste à Saint-Laurent-sur-Saône
gratuit et ouvert à tous, et ainsi de ne pas signer de convention avec le restaurant El
Mansour.

Certifié exécutoire

- 2 AOÛT 2022

Reçu en Préfecture le

- 2 AOÛT 2022

Publié le 2 AOÛT 2022

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le 8 juillet 2022

Pour copie conforme, en mairie le 1^{er} août 2022

Pour le Maire,
Adjoint Délégué
Jean-Claude
MARTINEZ

Pour le Maire,
Adjoint Délégué
Jacques DOUSSOT
Jean-Claude
MARTINEZ